



COMMUNIQUÉ POUR LES MÉDIAS

Contact Stefanie de Borba, responsable politique & médias, media@liguecancer.ch
Ligne directe 031 389 93 31
Date Berne, le 23 novembre 2023

De grandes différences dans l'accès aux nouveaux médicaments contre le cancer

Une nouvelle étude montre pour la première fois à quel point l'accès aux thérapies innovantes contre le cancer est inégal dans six pays européens, dont la Suisse. Les variations entre le moment d'autorisation et de la disponibilité effective dans les hôpitaux sont énormes. Parallèlement, la Commission de gestion du Conseil des Etats a demandé la semaine dernière que l'efficacité des procédures d'admission et de réexamen des médicaments de la liste des spécialités soit renforcée.

Selon une nouvelle étude¹ du Netherlands Cancer Institute et de l'European Fair Pricing Network (EFPN), dont la Ligue contre le cancer fait partie, les patients atteints d'un cancer en Europe sont confrontés à un accès très inégal aux médicaments anticancéreux innovants. Les chercheurs ont constaté que l'accès des patients à six médicaments anticancéreux innovants variait considérablement entre les pays, dans un même pays, entre les différents médicaments et entre les hôpitaux généraux et spécialisés.

« Le problème de l'accès tardif et inégal aux nouveaux médicaments contre le cancer est largement reconnu » dit l'oncologue et professeur émérite Thomas Cerny. « Cependant, cette étude démontre pour la première fois, quand et dans quel contexte les patients européens ont réellement accès aux nouveaux médicaments contre le cancer ». C'est en Hongrie et en Belgique, suivies par la Suisse et les Pays-Bas, que le délai moyen d'accès par les patients dans l'échantillon étudié était le plus long. Pour un médicament spécifique, il y a eu un écart de huit ans entre le moment où le premier hôpital de l'étude et le dernier ont commencé à le prescrire à leurs patients.

Rôle des programmes d'accès précoce

L'étude a montré que, dans plus de la moitié des cas, le premier accès des patients a eu lieu dans le cadre de programmes d'accès précoce (PAP) ou d'une utilisation off-label de médicaments qui sont déjà sur le marché pour d'autres indications. « Les programmes

¹ Julie M. Vancoppenolle, Nora Franzen, Simone N. Koole, Valesca P. Retèl, Wim H. van Harten (2023): <https://onlinelibrary.wiley.com/doi/full/10.1002/ijc.34753>, *International Journal of Cancer*. L'étude était basée sur une enquête menée auprès de pharmaciens hospitaliers dans 19 hôpitaux de six pays européens. L'équipe de recherche a identifié le parcours de six médicaments anticancéreux innovants (quatre thérapies ciblées et deux immunothérapies) pour 20 indications, depuis – ou même avant – l'approbation de l'EMA jusqu'à ce que les premiers patients bénéficient effectivement du traitement indiqué.



d'accès précoce jouent un rôle important en permettant l'accès à des médicaments présentant un grand bénéfice pour les patients ayant des besoins médicaux importants » déclare Wim van Harten, responsable de recherche. « Cependant, il est important que les PAP soient mis en place pour les bons médicaments. Les PAP pour les médicaments dont les preuves sont limitées et dont l'efficacité est incertaine pourraient accroître les risques pour la sécurité des patients ».

Procédures d'autorisation longues et peu transparentes en Suisse

La Suisse connaît également de telles procédures de dialogue et d'accès précoces, que le Conseil fédéral a définies cet automne en adaptant l'ordonnance sur l'assurance-maladie (OAMal). La semaine dernière, la Commission de gestion du Conseil des Etats (CdG-E) a demandé au Conseil fédéral de dresser un bilan dans trois ou quatre ans. Dans son rapport², la CdG constate que la mise en œuvre actuelle permet certes globalement de garantir à la population l'accès à des médicaments appropriés et de haute qualité, mais que les délais d'admission restent élevés. En outre, la commission constate : « Les procédures atteignent leurs limites face aux nouvelles thérapies onéreuses, au manque de transparence des prix sur le plan international et aux problèmes d'approvisionnement en médicaments ».

Débat sur les questions éthiques fondamentales

La CdG-E souligne que la prise en charge par l'AOS de médicaments très onéreux soulève des questions éthiques fondamentales. La commission juge primordial que le Conseil fédéral les aborde de manière prioritaire, qu'il encourage un débat de société élargi à ce sujet et qu'il fixe des principes directeurs clairs en la matière. La Ligue contre le cancer salue la demande d'un tel débat, qui doit être mené de toute urgence, compte tenu notamment de l'augmentation des coûts de la santé en Suisse.

La Ligue contre le cancer conseille, soutient et informe les personnes touchées par le cancer et leurs proches. Elle s'engage de manière ciblée dans la prévention et le dépistage et encourage la recherche indépendante sur le cancer. La Ligue contre le cancer est une association nationale qui regroupe 18 ligues cantonales et régionales et une organisation faitière, la Ligue suisse contre le cancer. Elle est principalement financée par des dons. www.liguecancer.ch

² https://www.parlament.ch/centers/documents/_layouts/15/DocIdRedir.aspx?ID=DOCID-53009006-9475